



Assemblée générale

Distr. générale
16 mai 2002
Français
Original: anglais

Cinquante-septième session

Point 17 g) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants

**dans les organes subsidiaires et autres nominations :
nominations de membres du Comité des conférences**

Nominations de membres du Comité des conférences

Note du Secrétaire général

1. Dans sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, l'Assemblée générale a décidé que le Comité des conférences serait composé de 21 membres, désignés pour une période de trois ans par le Président de l'Assemblée générale, après consultation des présidents des groupes régionaux, sur la base de la répartition géographique suivante :

- a) Six membres parmi les États d'Afrique;
- b) Cinq membres parmi les États d'Asie;
- c) Quatre membres parmi les États d'Amérique latine et des Caraïbes;
- d) Deux membres parmi les États d'Europe orientale;
- e) Quatre membres parmi les États d'Europe occidentale et autres États.

L'Assemblée a décidé en outre qu'un tiers des membres du Comité se retireraient chaque année et que les membres sortants pourraient être reconduits dans leurs fonctions.

* A/57/50/Rev.1.



2. La composition du Comité des conférences est actuellement la suivante :

Argentine**	Finlande**	Lituanie**
Autriche***	France*	Namibie*
Bénin**	Guinée-équatoriale*	Népal***
Chili*	Jamaïque***	Pérou**
États-Unis d'Amérique***	Japon*	Philippines*
Éthiopie***	Jordanie***	Sierra Leone**
Fédération de Russie*	Kirghizistan**	Tunisie***

* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

** Mandat expirant le 31 décembre 2003.

*** Mandat expirant le 31 décembre 2004.

3. Les mandats du Chili, de la Fédération de Russie, de la France, de la Guinée équatoriale, du Japon, de la Namibie et des Philippines venant à expiration le 31 décembre 2002, le Président de l'Assemblée générale devra, à la cinquante-septième session, nommer sept membres pour pourvoir les sièges laissés vacants. Les membres qui seront nommés le seront pour une période de trois ans, à compter du 1er janvier 2003.
